

Avis n°21-149547

Référence de TED :

[2021/S 221-581222](#) - annonce diffusée le 15 novembre 2021

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/21-149547/officiel>

Département(s) de publication : **67**

Annonce No **21-149547**

I.II.III.IV.VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

S.E.R.S., 10 rue Oberlin - BP 20165, 67004, Strasbourg Cedex, F, Téléphone : (+33) 3 88 37 88 88, Courriel : sers@sers.eu, Code NUTS : FRF11

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.sers.eu>

Adresse du profil acheteur : <http://www.sers.eu>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.sers.eu>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.sers.eu>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Société d'Economie Mixte

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : Aménagement

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : AMENAGEMENT DE LA ZAC DU BAUMGARTEN A BISCHWILLER 1ERE
TRANCHE DE TRAVAUX

Numéro de référence : 1488_MT

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45000000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte : La présente consultation porte sur les travaux d'aménagement de la ZAC du Baumgarten à Bischwiller d'une surface globale de plus de 22 hectares. La ZAC à vocation d'habitat a été créée par la Ville de Bischwiller en mai 2018 et concédée à la SERS en mars 2019. Le phasage prévisionnel prévoit de réaliser l'opération en quatre tranches de travaux. La présente consultation concerne la première tranche nécessaire à l'urbanisation des phases A & B. Type de procédure : Appel d'offres ouvert, conformément à l'article R.2161-2 à R.2616-11 du Code de la Commande Publique.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 1 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour un seul lot

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Terrassements – Voirie Provisoire

Lot n° : 01

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45112500

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF11

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Lot 01 Terrassements – Voirie Provisoire

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 5

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Lot 01 – Terrassements voirie provisoire- TO1 : Voirie définitive phase A- TO2 : Voirie définitive phase B- TO3 : Aménagement de carrefour giratoire Le délai d'affermissement des TO est de 48 mois après notification des marchés.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Les délais nécessaires à la réalisation des TO sont les

suivants : TO1 : Voirie définitive phase A : 3 mois TO2 : Voirie définitive phase B : 4

mois TO3 : Aménagement de carrefour giratoire : 4 mois pour la réalisation du giratoire y compris TO2 du lot 2

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Assainissement eau potable

Lot n° : 02

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45232410

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF11

Lieu principal d'exécution :

- II.2.4) Description des prestations : Lot 02 Assainissement – Eau Potable
- II.2.5) Critères d'attribution
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA : euros
- II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 5
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non
Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
- II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) Information sur les options
Options : oui
Description des options : Lot 02 Assainissement – Eau Potable :- TO1 : Branchements- TO2 : Aménagement de carrefour giratoire
Le délai d'affermissement des TO est de 48 mois après notification des marchés.
- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires : Les délais nécessaires à la réalisation des TO sont les suivants : TO1 - Branchements : 1 jour par branchement TO2 - Aménagement de carrefour giratoire : 4 mois pour la réalisation du giratoire y compris TO3 du lot 1

II.2) DESCRIPTION

- II.2.1) Intitulé : Réseaux Secs
Lot n° : 03
- II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 32400000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRF11
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) Description des prestations : Lot 03 - Réseaux Secs
- II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 5

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Espaces verts

Lot n° : 04

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45112710

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF11

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Lot 04 – Espaces verts

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 5

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Lot no 4 – Espaces verts :- TO1 : Augmentation de la taille des arbres le long de la voirie Le délai d’affermissement des TO est de 48 mois après notification des marchés.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Les délais nécessaires à la réalisation des TO sont les suivants : TO1 - Augmentation de la taille des arbres le long de la voirie : Sans objet

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Les soumissionnaires auront à produire un dossier dématérialisé complet comprenant les pièces énumérées ci-après : A – Au titre de la candidature : Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : o Lettre de candidature DC1 (ou équivalent) et déclaration sur formulaire DC2 (ou équivalent) dûment complétée, et accompagnée des documents qui y sont mentionnés ; OU o Document Unique de Marché Européen (DUME) sous forme électronique ; • Si le prestataire est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; • L'attestation d'assurance " Responsabilité Civile " en cours de validité ; • Les moyens humains et logistiques généraux • Les certificats de qualification : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ; • Les références particulières mettant en évidence des opérations de complexité équivalente, réalisées au cours des cinq dernières années. Les précisions suivantes apparaîtront : nom du Maître d'Ouvrage, lieu de construction, coût des travaux, délai de réalisation, surface du projet et missions effectuées. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs opérateurs économiques, quelque soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il devra justifier des capacités de ce ou de ces opérateurs économiques et du fait qu'il en dispose pour l'exécution du marché (pour ce faire, il produira un engagement écrit du ou des opérateurs économiques). L'ensemble de ces pièces et documents devra être rédigé en langue française. Les documents émanant des administrations étrangères devront être traduits.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

10 décembre 2021 - 11:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 10 décembre 2021 - 11:30

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le Maître d'ouvrage ou son mandataire se réserve la possibilité d'apporter au plus tard 5 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres des modifications de détail au dossier de consultation. Les concurrents devront alors répondre sur la base du dossier modifié, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les concurrents, la date limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours (cent quatre vingt jours) à compter de la date de remise des offres. Le présent projet sera financé par la SERS au moyen de ses fonds propres et/ou recours à l'emprunt. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. En cas de groupement, la forme juridique du groupement attributaire devra obligatoirement être celle du groupement solidaire. Les pièces fournies par le Pouvoir adjudicateur sont disponibles exclusivement sous format électronique à l'adresse suivante : <http://www.sers.eu> - rubrique " Appel d'offres ". Le profil acheteur à utiliser pour les communications électroniques et la remise des candidatures et des offres est celle accessible depuis la rubrique " Appel d'offres " à l'adresse suivante : www.sers.eu. Pour obtenir tous renseignements complémentaires, qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir une demande écrite par voie dématérialisée via le profil d'acheteur visé à l'article 3 du présent règlement. Une réponse sera alors adressée en temps utile à tous les candidats ayant retiré le dossier.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Judiciaire de Nancy, Rue Général Fabvier, 54035, NANCY, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement : -soit de l'article 2 de l'ordonnance no 2009-515 du 7/5/09 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, avant la conclusion du contrat (référé précontractuel)-soit de l'article 11 de ladite ordonnance (référé contractuel), au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou en l'absence de la publication de l'avis d'attribution, jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

10 novembre 2021